

Plan Local de Déplacements de la CAMVS

ATELIERS THEMATIQUES DU 7 JUILLET 2017 – RESEAU ROUTIER ET TRANSPORT DE MARCHANDISES

INTERVENANTS : Gilles GATTEAU, Maire de Villiers-en-Bière
Brigitte TIXIER, Adjointe au maire en charge du PRU / NPNRU
Virginie FERRER-PELISSIER, Directrice du Développement Durable – Ville de Melun
Jérémy ETIENNE, Directeur Général des Services – Ville de Rubelles
Philippe MOUSSIÈRE, responsable du service études et prospective - Département de Seine-et-Marne
Antoine PEQUIGNOT, Ile-de-France Mobilités
Sébastien BONNELUCQ, CMA 77
MJ LECERF-NACOUZ, association Melun Val de Seine Environnement
Frédéric BAILLARGEAU, responsable du service mobilité - CAMVS
Trécy PITOZ, chargée d'études mobilité - CAMVS
Alexandre LAIGNEL, chef de projet, erea-conseil

REDACTEUR : M. Alexandre LAIGNEL, chef de projet - erea-conseil

1. Réseau routier

La notion de « ville » évoquée en introduction de l'atelier et empruntée au PDUIF pour désigner les territoires est jugée inadaptée pour qualifier les villages et bourgs présents sur le territoire de Melun Val de Seine. Il apparaît préférable de privilégier une terminologie plus adaptée.

Identification des 4 grands enjeux

Les 4 grands enjeux présentés sont validés par les participants de l'atelier :

- Valider un schéma de principe de hiérarchisation du réseau routier
- Mettre en cohérence la politique en faveur de l'apaisement du réseau routier
- Mettre en œuvre les nouveaux franchissements
- Agir sur la sécurité routière en lien avec des objectifs ambitieux

Brigitte Tixier précise que l'articulation entre « projets urbains » et « réseau routier » devra être prise en compte dans la mesure où des impacts forts sur la circulation sont attendus des projets tels que le centre hospitalier (fin juin 2018), l'écoquartier Montaigu (environ 9000 habitants) ou le projet de rénovation urbaine sur le secteur Schuman.

L'enjeu relatif à la hiérarchisation du réseau routier pourra inclure un sous-thème relatif à son évolution future en lien avec ces projets urbains, aux projets routiers mais aussi aux flux exogènes.

Hiérarchisation du réseau routier

L'entrée Nord-Ouest de Melun apparaît comme un enjeu fort qu'il conviendra de traiter de manière spécifique. Outre les projets attendus sur ce secteur (voir plus haut), cette entrée de ville est desservie par plusieurs voies importantes (voie de liaison avec Sénart, autoroute...). Le département précise que la fixation d'échéances pour l'aménagement du barreau routier sera conditionnée par la coordination des

différents projets (TZen 2, restructuration du réseau bus) et au portage politique du PLD sur cette question. Les problématiques liées au stationnement (création d'un parc relais, risque d'un débordement du stationnement généré par l'hôpital aux parkings des commerces du Champ de Foire) devront également être traitées de manière articulée.

Apaisement du réseau routier

La carte représentant les zones apaisées existantes fait l'objet de remarques. En effet, l'avenue de la Libération n'est pas apaisée, De même, une voie en zone 30 située sur le territoire communal de Rubelles rue des 3 moulins n'est pas représentée. La carte sera corrigée dans ce sens par le bureau d'études.

Le département évoque la possibilité de mettre en place des réglementations de vitesse variables selon le moment de la journée (« modulations de la vitesse »). Cette mesure apparaît par ailleurs dans le PDUIF.

Il est proposé d'étudier la mise en place de voies dédiées à la circulation des bus, voire des voitures transportant plus d'une personne, sur certains axes régulièrement congestionnés. La pénétrante pourrait être ciblée par une telle expérimentation.

2. Transport de marchandises

Brigitte Tixier revient sur les réflexions engagées à Melun autour de la problématique du transport de marchandises en ville (adhésion à l'association Centre Ville en Mouvement, sollicitation de spécialistes sur la question du fret urbain...). Plusieurs acteurs du territoire sont également susceptibles de contribuer aux initiatives à mettre en place.

Elle précise qu'un contact de l'association Centre Ville en Mouvement pourra être joint pour contribuer à l'élaboration d'idées pour le PLD (Danièle PATTIER).

Identification des 4 grands enjeux

Les 4 grands enjeux présentés sont validés par les participants de l'atelier :

- Mettre en place une instance de concertation avec les acteurs du transport de marchandises
- Préserver la vocation logistique des sites existants
- Organiser les conditions de circulation et de stationnement
- Accompagner les pratiques émergentes en matière de fret urbain

Brigitte Tixier précise que les enjeux recouvrent les différentes démarches déjà engagées (à différents niveaux d'avancement) et que la structuration de ces enjeux répond aux différents besoins du territoire : mobilisation des acteurs et mise en place d'outils destinés à comprendre les logiques liées aux besoins des acteurs économiques (enquête auprès des commerces, observatoire...) dans un premier temps, mise en place d'une stratégie foncière et de valorisation des sites existants comme le Tertre de Chérisy, prise en compte des logiques de circulation et de stationnement dans le cadre d'une adaptation des réglementations existantes mais aussi du fonctionnement des espaces dédiés aux opérations de livraisons, et enfin mise en place d'une (ou plusieurs) expérimentation qui s'appuierait sur les nombreuses démarches réussies en France pour lesquelles les contacts de la ville pourront aider...

Le Maire de Villiers-en-Bière signale l'existence d'un point relais « Amazon » à l'intérieur de la zone commerciale du Carrefour.

L'accès des consommateurs aux points relais apparaît comme une problématique importante. L'élaboration d'un schéma directeur des points relais devra contribuer à limiter la profusion de ceux-ci en préservant l'intérêt d'une mutualisation favorable à la limitation des émissions de gaz à effet de serre.